

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5089 - Vendredi 27 Mars 2026 - Prix : 200 Fc

GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF :

Une médiation de la dernière chance



Grevistes au CHN Elmaarouf

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

07 Chawwal 1447

Prières aux heures officielles

Du 23 au 31 Mars 2026

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 15mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 16mn

Ansr : 15h 30mn

Maghrib: 18h 18mn

Incha: 19h 32mn



RÉCIT GLAÇANT DE SOIDROU BEN ALI

" Notre kwasa a été coupé en deux »

Le témoignage de Soidrou Ben Ali, né le 31 décembre 1988 à Hahaya, bouleverse et interroge. Rescapé d'un drame survenu le 15 juillet 2025 en mer entre Anjouan et Mayotte, il livre un récit précis d'une intervention de la Police aux frontières (PAF) qui, selon lui, a viré au drame.

A bord du kwasa-kwasa ce matin-là, ils sont dix-sept passagers, dont trois enfants âgés de 1, 4 et 6 ans. Il fait encore nuit lorsque l'embarcation est interceptée. « Ils ont lancé des flashs à trois reprises pour demander au commandant de s'arrêter. Il n'a pas obéi. Alors ils ont frappé le kwasa », raconte-t-il. Le choc est brutal. « Le kwasa-kwasa s'est littéralement coupé en deux. Nous sommes tous tombés à la mer. » Deux personnes y laisseront la vie. Dans la confusion, les survivants luttent pour ne pas se noyer. Les agents, selon son témoignage, descendent ensuite à l'eau pour porter secours, avant de transférer les rescapés à bord de leur vedette. À 8 heures, ils accostent à



Dzaoudzi. Forces de sécurité et équipes médicales sont mobilisées. « Nous avons été pris en charge », dit-il.

Mais très vite, le temps des soins cède la place à celui des procédures. Interrogatoires, auditions, vérifica-

tions : chacun doit justifier sa présence. Soidrou Ben Ali explique alors avoir entrepris ce voyage pour son fils, atteint d'une hernie ombilicale. « À Ngazidja, on me demandait 300 000 francs pour l'opération. Je n'avais pas cette somme. À

Mayotte, il a pu être soigné gratuitement », confie-t-il. Le soir même, une enquête est ouverte. Dans la nuit, les rescapés sont placés en détention à la prison de Selec. Cinq jours plus tard, ils comparaissent lors d'une audience en visioconférence. « On nous a fait signer des documents sans nous laisser les lire », dénonce-t-il. Il souligne également un point troublant : l'absence des deux commandants de bord, introuvables depuis le drame.

Les jours passent, l'incertitude demeure. Après dix jours de détention, un espoir naît. « On nous a demandé nos adresses à Mayotte. On pensait être libérés. » Mais il faudra attendre le 30 juillet 2025 pour qu'ils soient relâchés, sous strict contrôle : assignation à résidence et pointage hebdomadaire pendant 45 jours. Refusant de se taire, Soidrou Ben Ali engage une procédure. Le 2 septembre 2025, il dépose plainte contre deux agents de la PAF, identifiés comme Greg et Mariana, qu'il accuse d'être à l'origine du choc. En février 2026, la justice lui désigne un avocat com-

mis d'office. Mais l'affaire connaît un nouveau rebondissement. En se rendant chez cet avocat, il est de nouveau interpellé. « J'ai montré tous mes documents. Ils m'ont répondu que ce n'était pas leur problème », affirme-t-il. Placé en rétention pendant trois jours, il est finalement expulsé vers Anjouan à bord du Maria Galanta, avec interdiction de retour à Mayotte.

Après un passage de trois jours à Anjouan, il rejoint Ngazidja le 15 février 2026. Aujourd'hui, il décide de parler. « Je témoigne pour que la vérité soit connue. Des innocents meurent. Beaucoup prennent la mer pour se soigner ou simplement survivre », déclare-t-il. Son récit, à la fois humain et accusateur, relance une question sensible : celle des méthodes d'intervention en mer et de la protection des vies humaines. « Les autorités comoriennes doivent ouvrir les yeux et agir pour que cela ne se reproduise plus », lance-t-il. Un témoignage qui dérange, mais qui ne peut être ignoré.

Mohamed Ali Nasra

POLÉMIQUE APRÈS L'AÏD ELFITR :

Mohamed Djalim Ali déplore « une dérive préoccupante »

Les propos tenus par le Mufti des Comores lors de la prière de l'Aïd à Mitsoudjé continuent de susciter de vives réactions à travers le pays. Entre débats sur les réseaux sociaux, discussions dans les mosquées et prises de position dans l'espace public, l'affaire ne cesse d'alimenter les échanges. Dans ses propos controversés, le Mufti avait publiquement fustigé l'Iran d'être « ennemi de l'islam », suite à ses attaques contre des pays voisins dont l'Arabie Saoudite, abritant des bases militaires américaines.

Parmi les voix qui se sont exprimées, celle de Ali Mohamed Djalim qui appelle à « dépasser l'émotion pour analyser les conséquences d'une telle prise de parole ». Selon lui, « ce moment de prière, censé être un temps d'unité, de pardon et de communion, ne devrait en aucun cas devenir un espace de divisions ou de tensions ». Dans son analyse, il souligne que « la parole religieuse engage une responsabilité particulière, surtout dans un contexte mondial marqué par de fortes tensions ». Il estime que « les références à des conflits extérieurs, notamment au Moyen-Orient, doivent être maniées avec prudence dans un pays comme les Comores, où l'équilibre social repose en grande partie sur la cohésion religieuse ». Le professeur Djalim met en garde contre les conséquences possibles de certaines déclarations.

« Introduire des distinctions ou des oppositions au sein de la communauté musulmane peut fragiliser

un tissu social déjà sensible », affirme-t-il, rappelant que « l'islam pratiqué aux Comores s'est historiquement construit sur la modération, la tolérance et la coexistence pacifique ». Il note également un contraste avec les autres interventions prononcées lors de la même prière. « Les autres discours ont été perçus comme des appels à la paix et à la concorde. Cela rend d'autant plus surprenants certains propos qui s'en écartent », observe-t-il. Au-delà de la dimension religieuse, M. Djalim évoque aussi les enjeux géopolitiques et diplomatiques. « Les Comores ont toujours eu intérêt à adopter une position mesurée et équilibrée sur la scène internationale », explique-t-il, ajoutant que « la neutralité et le non-alignement sont des choix stratégiques qui permettent de préserver les intérêts du pays ».

S'il reconnaît la nécessité de ne pas rester indifférent face aux crises internationales, il insiste sur « le danger des simplifications et des prises de position émotionnelles qui pourraient nuire à l'unité nationale ». Pour lui, le rôle des autorités religieuses reste central. « Leur mission est de rassembler, d'éclairer et de promouvoir la paix. Lorsqu'une parole s'écarte de cette exigence, elle doit pouvoir être discutée avec responsabilité », estime-t-il. En conclusion, Ali Djalim appelle à la vigilance collective : « préserver l'unité nationale et éviter toute importation de divisions extérieures doivent rester une priorité ». Une position qui reflète, selon plusieurs observateurs, un sentiment largement partagé au sein de l'opinion.

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Stagiaires

Abdillahi Hamdi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF :

Une médiation de la dernière chance

Dans une atmosphère de tension, arborant des tissus rouges au front et au poignet, symbole de leur combat, le collectif des grévistes du CHN El-Maarouf a tenu un point de presse décisif ce début de semaine. Entre dénonciations de corruption et constat d'incompétence notoire, ils durcissaient le ton contre une administration qu'ils jugent sourde et déconnectée.

Prenant la parole avec une fermeté sans équivoque, le porte-parole du collectif Zainoudine Ahmada, a dressé un réquisitoire implacable contre la direction. Outre leurs revendications légitimes, figurent deux conditions au cœur du problème :

une exigence de transparence totale et la demande d'un budget de fonctionnement pour chaque service dans le but d'exercer au mieux leur travail. Zainoudine y dénonçait un système de corruption généralisé : agents fantômes, employés absents mais rémunérés, stagiaires payés avant même la signature de leur contrat. Pendant ce temps, des contractuels cumulant 20 ans de service ne sont toujours pas intégrés à la fonction publique, menacés de finir leur vie sans aucune retraite. Malgré les injonctions précédentes du procureur et les notes menaçant de licenciement immédiat, ces paramédicaux affirment leur détermination à continuer le combat jusqu'à obtenir gain de cause. Rappelant le code du travail et les conventions

internationales ratifiées par l'État sur le droit des employés et la sécurité au travail, les grévistes exigent l'application stricte du principe « à diplôme égal, salaire égal ». Ils se disent prêts au sacrifice pour que leurs successeurs n'aient plus à subir le même sort.

Face à cette situation, une assemblée générale du syndicat national des médecins comoriens (SYNAMEC) s'est tenue le 25 mars dernier. Dressant un constat alarmant d'une crise qui paralyse le principal hôpital du pays depuis bientôt un mois, suite au mouvement de grève des contractuels. Les médecins, membres du Syndicat, dénoncent une situation intenable où les rares praticiens fonctionnaires, proches du burnout, tentent de

pallier l'absence de leurs collègues contractuels en grève. Tout en reconnaissant la légitimité des revendications sociales, le syndicat pointe du doigt une faille structurelle : l'absence de conseil d'administration au sein de l'établissement depuis 2016, ce qui favorise, selon eux, ce genre de dysfonctionnements, des licenciements abusifs et une gestion opaque des ressources humaines, menant à une dégradation des soins.

Le SYNAMEC prône désormais une médiation tripartite entre l'État, la direction hospitalière du CHN et les grévistes. Une lettre officielle du syndicat a déjà été adressée au secrétariat général du ministère de la Santé et au SGG, expliquant la situation précaire,

espérant accélérer les négociations pour trouver au plus vite "une porte de sortie". Le Dr Nizar Ahamada, secrétaire général du SYNAMEC, a déclaré : « Il est impératif de trouver une issue conventionnelle aux ultimatums du collectif afin de stabiliser le système de soins pour le bien-être des citoyens. J'appelle tous les médecins à s'unir afin qu'ensemble nous puissions améliorer le système de santé du pays. » Au moment où nous écrivons ces lignes, des discussions sont en cours entre les autorités et les représentants des grévistes afin de résoudre le conflit, selon des sources concordantes.

Hamdi Abdillahi Rahilie

15ÈME FORUM ÉCONOMIQUE DES ÎLES DE L'OcéAN INDIEN

Mohéli se mobilise pour une participation massive

À quelques semaines de la tenue du 15^e Forum économique des îles de l'Océan Indien, prévu du 27 au 29 avril à Moroni, les acteurs économiques de Mohéli affichent un intérêt marqué. Une mission de sensibilisation conduite par l'UCCIA a permis de mobiliser largement le secteur privé local autour de cet événement stratégique.

En déplacement à Mohéli, une équipe d'organisation dont En-Ichat Saïd Mohamed Soueuf, chargée de la coopération internationale et insulaire à l'UCCIA, a conduit une séance de sensibilisation à destination des opérateurs économiques de l'île. L'objectif : encourager une participation active au 15^e Forum économique des îles de l'Océan Indien, qui se tiendra à Moroni, à l'hôtel Retaj, autour du thème « renforcer la synergie nationale ». D'entrée de jeu, la responsable a tenu à saluer le rôle des médias dans la valorisation des initiatives économiques. « Je tiens à remercier les journalistes pour leur accompagne-



ment constant dans la promotion de nos activités », a-t-elle déclaré, soulignant l'importance de leur contribution à la visibilité des actions menées.

La rencontre, organisée avec l'appui de la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture (CCIA) de Mohéli, a connu une forte affluence. Elle a rassemblé des

représentants de divers secteurs, notamment l'agriculture, la transformation agroalimentaire, l'artisanat ainsi que des filières phares telles que l'ylang-ylang et la vanille.

Selon En-Ichat Saïd Mohamed Soueuf, cette mobilisation témoigne de l'intérêt croissant des acteurs économiques pour ce rendez-vous régional. « Tous les participants ont bien compris les enjeux du forum et ont exprimé leur volonté d'y prendre part activement », a-t-elle indiqué.

Au programme de ce forum figurent des ateliers thématiques, des rencontres B to B, ainsi que des visites d'entreprises, autant d'opportunités offertes aux participants pour développer des partenariats et explorer de nouveaux marchés. En marge de l'événement, une exposition-vente est également prévue afin de promouvoir les produits locaux. Les entrepreneurs mohéliens, les artisans et les acteurs du secteur agricole se disent particulièrement intéressés par cette vitrine économique. Une dynamique encourageante qui laisse entrevoir une participation significative de Mohéli à ce grand rendez-vous régional.

Riwad

FISCALITÉ :

Les impôts indirects, source d'appauvrissement de la population

C'est en tout cas l'une des pistes dégagées dans un récent rapport analytique du Fonds Monétaire International, intitulé, politiques fiscales et budgétaires aux Comores, effets redistributifs à l'aide de micro-simulations. D'autres aspects de la fiscalité, notamment la mobilisation des recettes internes (MRI), jugée insuffisamment faible, pour aider à mettre en place une vraie politique de redistribution, comme indiqué dans le rapport. « Les recettes fiscales ne représentant en moyenne que 8% du PIB sur la période 2015-2022, soit un niveau

inférieur aux moyennes de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie ou même des petits pays insulaires comparables », peut-on lire dans ce document.

Contrairement à l'étude d'évaluation de la pauvreté de 2017, qui avait mis en avant le rôle de la fiscalité et des transferts dans la réduction des inégalités, l'étude d'évaluation du FMI, donne des conclusions totalement différentes. « Il apparaît que le système fiscal des Comores conduit également à un appauvrissement, en ce sens que les impôts, en particulier les impôts indirects, augmentent le

nombre de personnes en situation de pauvreté ». Appelés impôts régressifs, les impôts indirects (TVA, TC, Droit d'accise ...) ont cette caractéristique de faire payer tout le monde le même taux sur les biens. Du coup, les ménages les plus pauvres paient proportionnellement plus d'impôts que les ménages riches, et cela augmente le risque d'appauvrissement de la première catégorie de ménage.

C'est donc dans le but de trouver une solution à cette problématique, que le FMI a entrepris cette étude, qui s'appuie sur deux politiques budgétaires (Application correcte du code des douanes, et la sup-

pression de dépenses fiscales) inscrites dans le programme déjà en cours de la facilité élargie de crédit (FEC) « La présente étude vise à évaluer l'incidence sur la répartition des revenus aux Comores de deux politiques budgétaires en vue de lever des recettes ».

Sur les dépenses fiscales, l'étude vise en particulier les exonérations de la taxe sur la consommation. Les subventions accordées par l'Etat par exemple à la SONELEC, pèsent énormément sur l'avenir de la Société Comorienne des Hydrocarbures, et par ricochet sur le budget de l'Etat. La réduction, ou la suppression de certaines dépen-

ses fiscales (exonérations), peut aider à élargir la base fiscale, et par conséquent augmenter l'assiette fiscale. Si la suppression de certaines dépenses fiscales et déjà envisagées par le gouvernement comorien dans le cadre du programme FEC, le FMI recommande d'accélérer la cadence. Sur le renforcement de la fiscalité douanière, l'application rigoureuse, et le bon paramétrage du système SYDONIA, va permettre à l'Etat d'augmenter ses recettes fiscales, sans forcément augmenter, ou en créer des nouveaux impôts.

Imtiyaz

CHAMPIONNAT DE NGAZIDJA :

Atomic Ngome file droit vers le titre

La douzième journée, disputée en pleine semaine, a livré plusieurs enseignements, notamment les difficultés du FC Hantsindzi et la maîtrise d'Atomic Ngome de Ntsudjini. À sept journées de la fin du championnat, les choses se précisent pour certains clubs, tandis que le spectre de la relégation s'élargit de plus en plus pour d'autres.

Incontestablement, Atomic Ngome de Ntsudjini reste le grand gagnant de la douzième journée du championnat régional de Ngazidja, qui s'est joué mercredi dernier. Au stade Said Mohamed Cheikh de Mitsamihuli où ils ont élu domicile depuis le début de la saison, les hommes de Zainoudine Msoili, n'ont eu aucune pitié face à Amical Club de Shezani dans le Mbwanaku, malgré un but refusé aux visiteurs, dès l'entame du match. Passé l'orage, Atomic Ngome a appuyé sur l'accélérateur pour finalement corriger son adversaire au bout des 90 minutes de jeu, par un cinglant (4-0). Cette victoire permet aux Noirs et blancs de prendre une sérieuse option sur ses poursuivants directs dans la quête au titre régional. Avec quatre points d'avance sur USZ, les ntsudjiniens se retrouvent avec un matelas confortable, qui lui permet même d'avoir droit à un faux pas.

Dans le match au sommet de cette douzième journée, l'union Sportive de Zilimadju a été accroché sur son terrain par un Djabal FC en quête d'une nouvelle dynamique depuis l'arrivée du Coach Soumeit Ahmed avant le début de la trêve ramadan. Dans un match qui a tenu ses promesses, les deux derniers champions des Comores, se sont quittés sur un score de parité (1-1), qui ne fait vraiment pas les affaires des moroniens. Désormais distancée de quatre points, USZ doit compter sur un faux pas d'Atomic Ngome lors des prochaines journées pour espérer l'inquiéter lors de leur opposition. Djabal FC de son côté, peut se satisfaire de ce point du match nul, qui lui permet de grimper à la 5e place avec 20 points, certes loin du podium, mais tout de même avec

sept points de plus que le barragiste, l'union Sportive de Mbeni, qui est allée s'imposer à Nyumadzaha contre Étoile des Comores (1-2).

Par contre, rien ne va plus pour FC Hantsindzi. Défaits sur son terrain (1-2) par Volcan Club de Moroni, les rouges continuent de naviguer des les eaux troubles entre relégation et barragiste. Avec seulement un point de plus, qu'US Mbeni, on risque de se retrouver dans le même scénario que celui de la fin de saison de l'année dernière. Autre club en difficulté, FC Male. Le club de l'Itsahidi, en déplacement à Mitsudje, a bu le calice jusqu'à la lie. Défait par Élan Club (2-0), le club de Male est désormais rétrogradé à la dernière place avec 11 points, juste un point derrière le Tchale de Salimani ya Hambu.

Imtiyaz





1^{ère}
Edition

Le forum de l'IA aux Comores : l'inclusion numérique

Parrainage : Ministère des Postes, des Télécommunications
et de l'Économie Numérique

Mardi

31 Mars

2026

📍 Moroni, Ritaj

Projet porté par Youstina Sidi et Naoufad Saandi









La Gazette des Comores
Le devoir d'informer,
la liberté d'écrire